



Loi sur les mesures d'urgence :

L'application des mesures d'urgence au Québec : c'est non !

Trois-Rivières, le 16 février 2022 – Le Bloc Québécois et les députés de Berthier-Maskinongé et de Trois-Rivières, Yves Perron et René Villemure, expriment fermement leur désaccord quant à la décision du gouvernement de Justin Trudeau d'appliquer la Loi sur les mesures d'urgence à l'ensemble du territoire, se donnant ainsi les pouvoirs d'intervenir au Québec et faisant fi du refus explicite de l'État québécois à cet égard. Estimant que la Loi sur les mesures d'urgence n'est en fait qu'une réédition modernisée de la Loi sur les mesures de guerre, l'entièreté du caucus du Bloc Québécois s'est déclarée « farouchement hostile à l'application de cette loi au Québec » et entend voter contre.

« L'Assemblée nationale, le gouvernement du Québec et le Bloc Québécois ont interpellé le gouvernement à plusieurs reprises déjà pour lui signifier que le Québec, qui gère très bien la situation, n'a ni le désir ni le besoin que la loi fédérale sur les mesures d'urgence s'applique sur son territoire. Le premier ministre avait pris un engagement à circonscrire géographiquement l'application de sa loi. Malgré ça, le décret et le règlement qu'il a déposé appliqueraient les mesures sur l'ensemble du territoire, affectant des infrastructures de l'État québécois comme les hôpitaux ou les barrages », dénonce le chef du Bloc Québécois, Yves-François Blanchet.

Les députés affirment que leurs bureaux respectifs ont reçu un fort volume d'appels et de courriels de citoyens s'opposant à l'application de la Loi sur les mesures d'urgence au Québec. Ils tiennent à les rassurer afin qu'ils sachent que leurs voix ont bien été entendues.

« En proposant une loi dont la portée et l'effet vont bien au-delà d'une intervention circonscrite au périmètre de la crise, Ottawa nie la volonté du Québec et ne tient aucunement compte du fait que l'État québécois parvient actuellement, sans intervention du fédéral, à contrôler la situation », déclare le député de Berthier-Maskinongé, Yves Perron.

Pour sa part, le député de Trois-Rivières poursuit: « Pire encore, Ottawa se donne avec cette loi un laissez-passer pour empiéter dans les juridictions du Québec. Dans ces circonstances, le Bloc Québécois votera contre la motion qui sera déposée pour appliquer la Loi sur les mesures d'urgence », de conclure René Villemure.

– 30 –

Sources :

Bureau de René Villemure :

Julie Brosseau, attachée politique
Demandes d'entrevues :
819 609-5174 / julie.brosseau.376@parl.gc.ca

Bureau de Yves Perron :

Julie Boucher, responsable des communications
819 692-6540 / julie.boucher.312@parl.gc.ca

Demandes d'entrevue Yves Perron :
François Robert, adjoint parlementaire
819 692-4295 / francois.robert.312@parl.gc.ca
et en cc : julie.boucher.312@parl.gc.ca